



Destinataire : Pierre Côté

Expéditeur : Alain Bélanger

Date : Le 3 février 2022

Objet : Document officiel – Décret concernant l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de l'assurance automobile du Québec (réf. : 2022-10206)

NATURE DE LA DEMANDE

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) souhaite instituer un nouveau régime d'emprunts, valide du 1^{er} avril 2022 jusqu'au 31 mars 2025, lui permettant d'emprunter un montant n'excédant pas 630 M\$.

- Toutefois, les emprunts à court terme et par marge de crédit contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne pourront en aucun moment excéder 425 M\$.

PROFIL DE LA SAAQ

Mission

La SAAQ a pour mission de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route et de contribuer à l'application de plusieurs lois et règlements.

Autour de sa mission principale se greffent plusieurs mandats importants, parmi lesquels :

- administrer le régime public d'assurance automobile en indemnisant les accidentés de la route et en déterminant les contributions d'assurance;
- gérer l'accès au réseau routier;
- faire la promotion de la sécurité routière en menant des campagnes de sensibilisation pour aider à améliorer le bilan routier;
- surveiller et contrôler le transport routier des personnes et des biens;
- faire appliquer notamment le Code de la sécurité routière et la Loi sur l'assurance automobile.

Synthèse de la situation financière

Les résultats de la SAAQ sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, la SAAQ est fiduciaire du Fonds d'assurance automobile du Québec (FAAQ). Le FAAQ est exclu du périmètre comptable du gouvernement du Québec.

ÉTATS FINANCIERS EN BREF

(en millions de dollars)

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Produits	256,1	279,6
Charges	281,9	266,7
Surplus (Déficit)	(25,8)	12,9

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Actif	622,1	562,2
Passif	784,1	698,4
Excédent (déficit) cumulé	(162,0)	(136,2)

Note : Les états financiers détaillés sont présentés à l'Annexe 1.

POUVOIR D'EMPRUNT DE LA SAAQ

En vertu de sa loi constitutive, la SAAQ peut, avec l'autorisation préalable du gouvernement, contracter des emprunts par billets, obligations ou autres titres au taux d'intérêt et aux autres conditions que détermine le gouvernement.

Ainsi, conformément à la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001) et à la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec, l'institution du régime d'emprunts proposé doit être soumise à l'autorisation du gouvernement.

ÉTAT DE LA SITUATION

Le régime d'emprunts actuel permet à la SAAQ d'emprunter, d'ici le 31 décembre 2022, un montant n'excédant pas 703,9 M\$.

- Les emprunts à court terme et par marge de crédit contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne peuvent en aucun moment excéder 360 M\$.

BESOINS DE FINANCEMENT

Les besoins de financement à combler par le recours au régime d'emprunts proposé totalisent 630 M\$ et se détaillent comme suit :

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SAAQ D'ICI LE 31 MARS 2025

(en millions de dollars)

	Montant
Besoins opérationnels	392,6
Projets d'investissement	237,4

BESOINS DE FINANCEMENT À COURT TERME

Les besoins de financement à court terme et par marge de crédit prévus au régime proposé sont établis à 425 M\$, soit un montant correspondant au maximum requis à ce titre selon les prévisions de la SAAQ.

Ces besoins de financement se divisent en deux catégories :

- Les besoins liés aux opérations de la SAAQ, lesquels découlent essentiellement de son déficit cumulé.
- Les besoins liés aux coûts cumulés des projets d'investissement en cours de réalisation durant la période de validité du régime d'emprunts et qui seront financés à long terme lorsque complétés.

PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le régime d'emprunts permettra à la SAAQ de financer à long terme les besoins suivants :

PROJETS D'INVESTISSEMENT D'ICI LE 31 MARS 2025

(en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Projet informatique (CASA)	92,2	17,9	9,4	119,5
Société ¹	37,8	26,8	26,6	91,2
Contrôle routier ²	9,1	8,4	9,2	26,7
TOTAL	139,1	53,1	45,2	237,4

¹ Projets technologiques autres que CASA

² Postes et aires de contrôle

Les autorisations sont données par le conseil d'administration lors de l'exercice budgétaire annuel. À noter que les projets de la Société ne sont pas inclus dans le PQI.

IMPACT SUR L'ENDETTEMENT DU GOUVERNEMENT

L'impact maximal du régime d'emprunts proposé sur la dette du gouvernement s'élève à 624 M\$ et se détaille comme suit :

IMPACT SUR LA DETTE DU GOUVERNEMENT

(en millions de dollars)

Montant proposé au régime d'emprunts	630,0
Moins : Encours des emprunts à court terme au 31 mars 2021	(6,0)
IMPACT MAXIMAL TOTAL	624,0

IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Le remboursement des emprunts contractés par la SAAQ en vertu du régime d'emprunts proposé sera effectué à même ses revenus d'exploitation.

CONSULTATIONS

Des représentants du ministère des Transports ainsi que du Secrétariat du Conseil du trésor ont donné leur accord au projet de décret concernant l'institution, par la SAAQ, du régime d'emprunts proposé.

RECOMMANDATION

Il est recommandé au ministre des Finances de signer la note explicative jointe.

Le dossier doit être présenté à une séance du Conseil des ministres au plus tard le 31 mars 2022.

ANNEXE 1

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget (note 1B)	Réel	
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	2020	2020	2019
REVENUS				
Gestion de l'accès sécuritaire au réseau routier				
Services tarifés	3	167 751	147 643	164 138
Revenus d'intérêts	4	20 260	14 931	14 855
Autres		2 300	3 792	3 549
		190 311	166 366	182 542
Contrôle routier				
Contributions du gouvernement du Québec	5	76 903	72 322	75 017
Autres revenus		2 875	2 533	2 578
		79 778	74 855	77 595
Programmes financés par le ministère des Transports	5	13 831	9 376	12 320
Services tarifés pour la gestion des amendes impayées		7 263	5 481	7 199
		291 183	256 078	279 656
CHARGES				
Frais d'administration et autres	6			
Gestion de l'accès sécuritaire au réseau routier		181 807	192 208	169 605
Contrôle routier		79 778	74 855	77 595
Programmes financés par le ministère des Transports		13 831	9 376	12 320
Gestion des amendes impayées		7 263	5 481	7 199
		282 679	281 920	266 719
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS		8 504	(25 842)	12 937
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE			(136 280)	(149 217)
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE			(162 122)	(136 280)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse		10 583	23 416
Créances			
Gouvernement du Québec		12 995	12 239
Autres	7	213 228	212 984
		236 806	248 639
PASSIFS			
Marges de crédit	8	187 556	176 133
Charges à payer et frais courus			
Gouvernement du Québec		301 202	276 755
Autres		52 879	58 369
À payer au Fonds d'assurance	9	9 611	10 998
Provision pour avantages sociaux futurs et sommes dues aux employés	10	76 123	68 934
Contributions reportées			
Gouvernement du Québec		781	890
Autres		3 021	3 934
Emprunts	11	152 938	102 403
		784 111	698 416
DETTE NETTE		(547 305)	(449 777)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	12	374 370	303 030
Frais payés d'avance		8 080	7 914
Stocks		2 864	2 591
		385 314	313 535
DÉFICIT CUMULÉ		(161 991)	(136 242)
Le déficit cumulé est constitué des éléments suivants :			
Déficit cumulé lié aux activités		(162 122)	(136 280)
Gains de réévaluation cumulés		131	38
		(161 991)	(136 242)